

<https://ecoledevilleneuve.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article588>

Procédure Livret Scolaire Unique Numérique (LSUN)

- vie de l'école -

Date de mise en ligne : jeudi 1er juillet 2021

Copyright © Ecole Primaire Publique de Villeneuve - Tous droits réservés

Procédure Livret Scolaire Unique Numérique (LSUN)

Chers parents,

Vous trouverez en pièce jointe une procédure pour pouvoir avoir accès au Livret Scolaire Unique de votre enfant. Ce livret vous est remis à partir de la classe de CP et suivra votre enfant jusqu'en classe de 3ème.

Lorsque les maîtresses vous remettent ce document, vous devez en prendre connaissance et nous le retourner le plus rapidement possible, signé des responsables légaux.

Lorsque vous nous le retournez, vous n'avez plus de trace de ce document avant l'année scolaire suivante. C'est pourquoi, un Livret Scolaire Unique Numérique est mis en place au niveau national. Pour y avoir accès, il est nécessaire d'avoir à sa disposition un écran (je ne peux vous dire si cela fonctionne sur portable car je n'ai pas essayé).

Pour vous connecter et pouvoir avoir accès au livret de l'année dernière (à partir du CE1), vous pouvez vous connecter en suivant la procédure ci jointe.

Ce document a été fait par mes soins à l'aide d'impression-écran pour un accès au livret de mon propre enfant. Il semblerait que le plus simple serait de se connecter à l'aide de vos identifiants des impôts, par l'intermédiaire de la plateforme FranceConnect.

Les livrets papiers vous seront remis à partir du lundi 28 juin 2021 pour un retour à l'école avant les vacances de juillet.

ATTENTION, il semblerait que le livret numérique ne soit plus disponible à chaque fin de cycle car effacé des bases informatiques (En fin de CE2 et à priori en fin de CM2).

Cordialement.
La directrice